

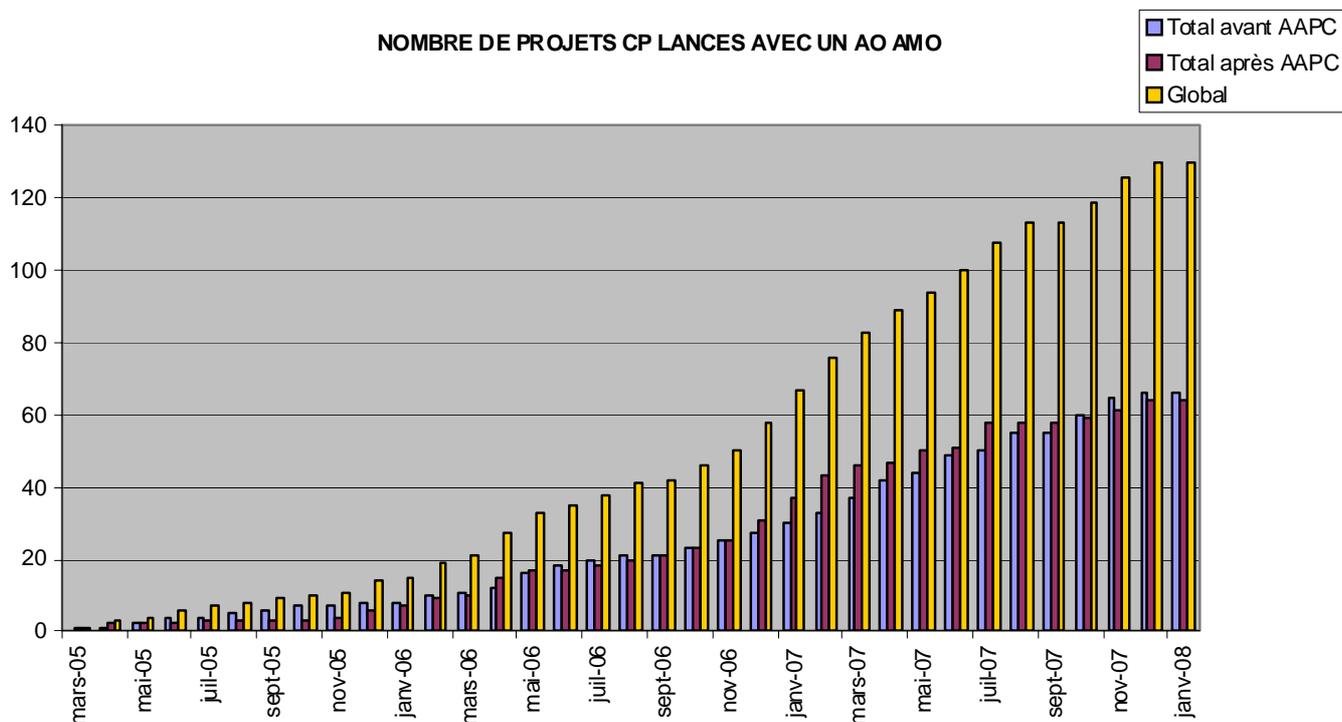
ETAT ET PERSPECTIVES DU MARCHE DES CONTRATS DE PARTENARIAT JANVIER 2008

LE MARCHE DU PARTENARIAT PUBLIC PRIVE

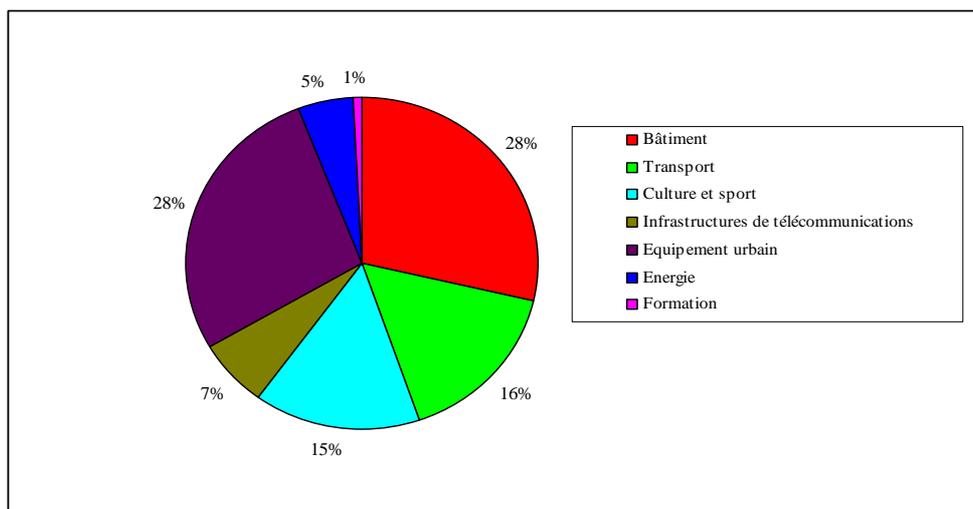
Toutes formes confondues (BEH, AOT, BEA, CP), **les PPP engagés ou, validés par la MAPPP représentent à ce jour un montant d'investissement d'environ 10 Md€** dont un peu plus de 2 Md€ en bail emphytéotique hospitalier (BEH) pour le secteur hospitalier, 0,6 Md€ en autorisation d'occupation temporaire (AOT) pour le secteur pénitentiaire principalement, quelques centaines de M€ en bail emphytéotique administratif (BEA) et 7,2 Md€ en contrat de partenariat (CP) proprement dit.

1. Le marché du contrat de partenariat

Pour un peu plus de 135 projets identifiés en France à fin 2007, notamment ceux pour lesquels un appel d'offres a été publié au Journal Officiel pour sélectionner un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) afin d'élaborer l'évaluation préalable - pré-requis à l'engagement d'une procédure en contrat de partenariat, un peu moins de la moitié est actuellement en cours d'attribution (Avis d'Appel Public à la Concurrence passé) et 25 ont déjà débouché sur un contrat signé.



Les marchés concernent principalement les bâtiments (28% des projets), l'équipement urbain (28%), le transport (16%) et les équipements sportifs et culturels (15%).



2. Les projets de contrats de partenariat validés par la MAPPP

Les dossiers validés par la MAPPP à fin 2007 se montent à 44 (parmi lesquels 7 déjà signés), répartis de la manière suivante :

Etat : 26 avis émis;

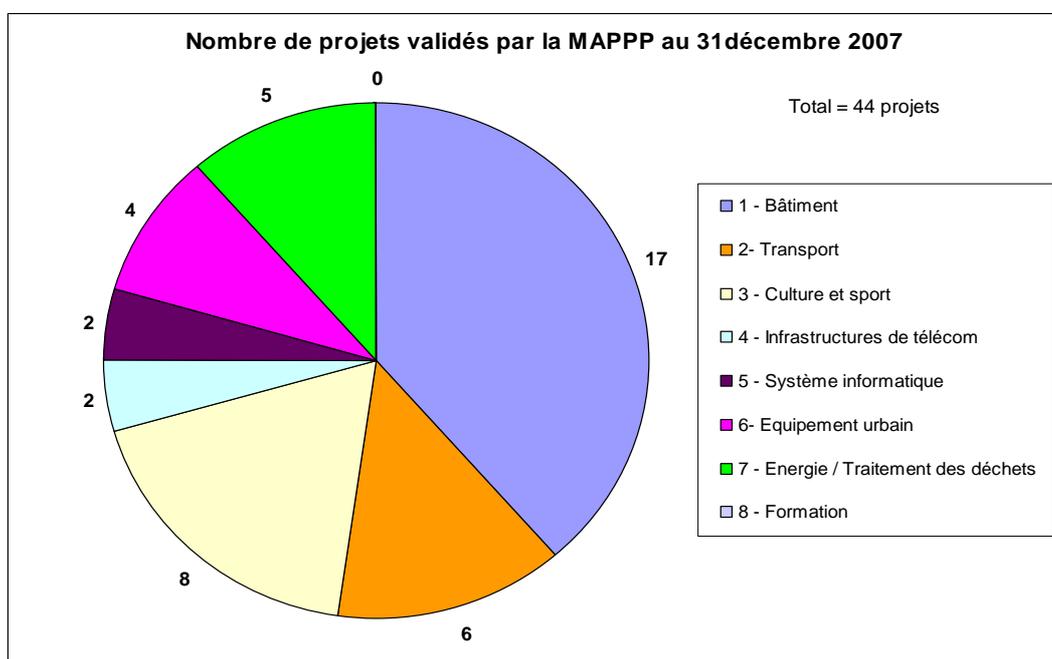
Collectivités Locales : 18 avis formels émis par la MAPPP (rappel : pas d'obligation de passer par la MAPPP pour les collectivités territoriales) ;

Les secteurs concernés sont très divers :

- voirie, éclairage public, gestion trafic urbain ;
- bâtiments publics administratifs, éducation, culture, infrastructures sportives ;
- réseaux internet haut-débit, e-administration ;

et dans une moindre mesure à ce jour :

- traitement des déchets et assainissement ;
- aménagements et transports urbains.



Si le montant d'investissements cumulé correspondant aux contrats de partenariat signés se situe autour de 500 M€ seulement, compte-tenu de la forte proportion de projets de taille limitée, menés par les collectivités locales, **le montant des projets validés par la MAPPP s'établit à près de 7 Md€**

3. Contrats de partenariat signés

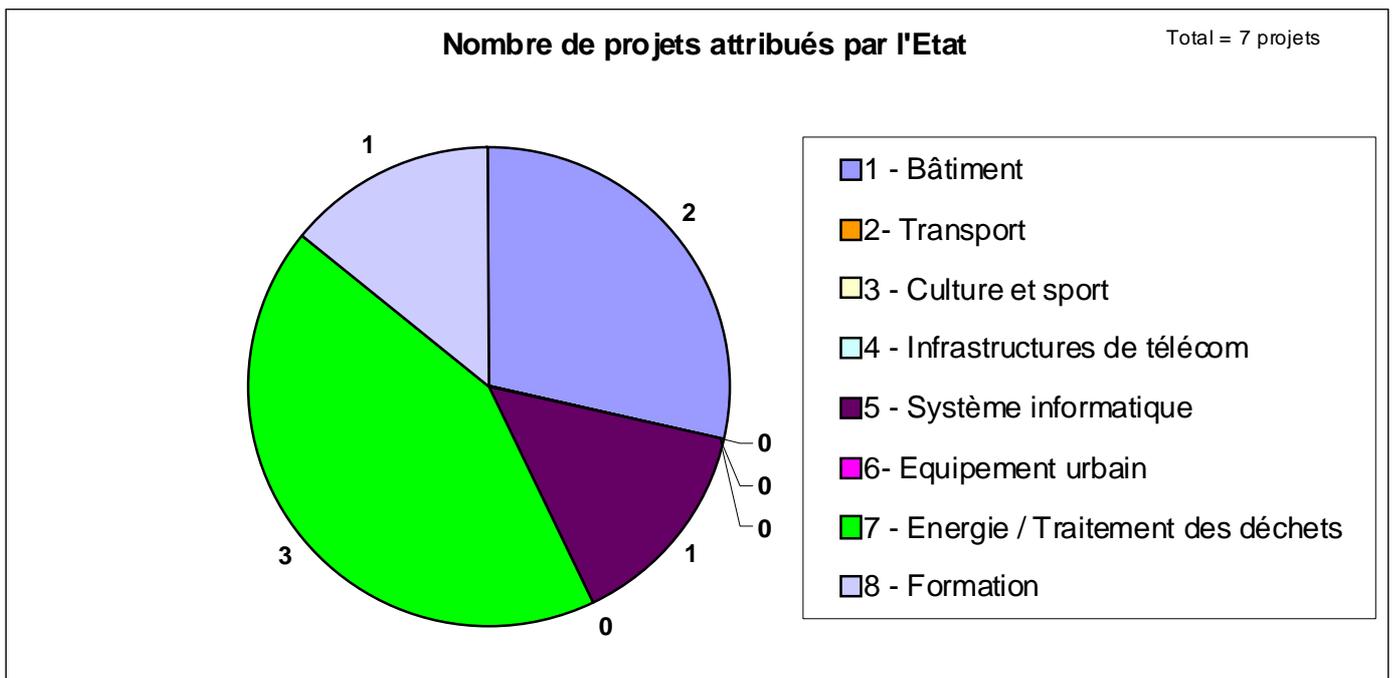
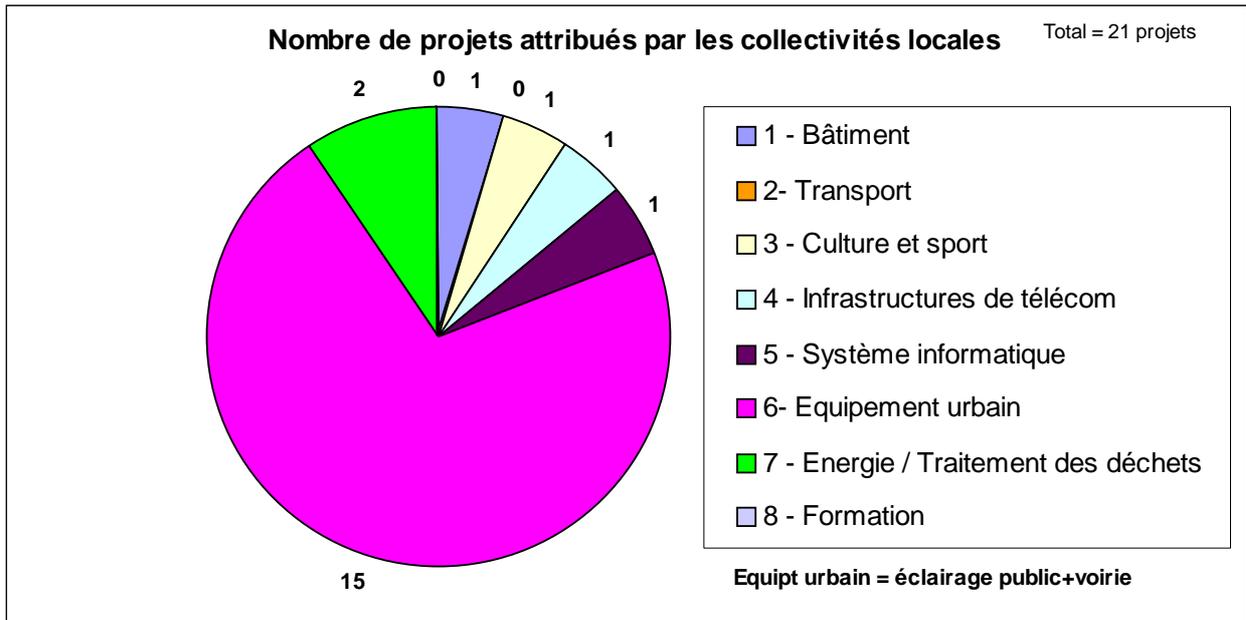
20 CP ont été signés à la mi-février par des collectivités locales (+1 en cours d'attribution) contre 7 par l'Etat ou des établissements publics nationaux ou assimilés.

CONTRATS DE PARTENARIAT ATTRIBUES

		Personne publique	Secteur
COLLECTIVITES TERRITORIALES	1	Ville d'Auvers-sur-Oise	Eclairage public
	2	SIDOM d'Antibes	Déchets
	3	Ville de Castelnau-le-Lez	Eclairage public
	4	CA Castelroussine	Voirie
	5	Ville de Thiers	Eclairage public
	6	CG du Loiret	Collèges
	7	CG d'Eure-et-Loir	Informatisation des collèges
	8	Ville de Rouen	Eclairage public
	9	Ville d'Agde	Eclairage public
	10	Ville de Saumur	Eclairage public
	11	Ville de Saint Fons	Eclairage public
	12	Ville de Bussy-Saint Georges	Eclairage public
	13	Ville de Châtillon sur Chalaronne	Eclairage public
	14	Ville de Saint Raphaël	Pôle multimodal
	15	Ville d'Hérouville Saint Clair	Eclairage public
	16	Ville de Sénart	Eclairage public
	17	Ville d'Autun	Eclairage public
	18	Région Auvergne	Internet HD
	19	SMIRITOM de la zone Nord	Déchets
	20	Ville de Libourne	Eclairage public
	21	Stade de Lille*	Equipement sportif
		Personne publique	Secteur
ETAT	1	Ministère JSVA-INSEP	Equipement sportif
	2	EP Musée de Versailles	Système informatique
	3	CCI de Toulouse	Traitement des eaux
	4	Centre Hospitalier de Roanne	Fourniture d'énergie
	5	Centre Hospitalier d'Alès	Fourniture d'énergie
	6	MinJustice-AMOTMJ	3 ^{ème} lot de prisons
	7	EA ALAT de Dax.	Ministère de la Défense

Sources: CEFO - PPP et MAPPP

* : en cours d'attribution



Répartition sectorielle :

On constate une très nette prédominance des projets relatifs à l'éclairage public/signalisation trafic qui représente près des 2/3 des projets signés à ce jour par les collectivités territoriales, dénotant une très bonne adéquation du nouvel instrument juridique à ces enjeux sectoriels. S'agissant de l'Etat, l'échantillon n'est pas encore assez significatif pour tirer des conclusions.

4. Les projets de contrats de partenariat en cours

Parmi les principaux autres projets à concrétiser en 2008, qu'il s'agisse de projets déjà en cours d'attribution ou à lancer en AAPC on peut citer :

En Infrastructures : réseau sol-train GSMR

Hôpitaux : CH Douai, CH Nancy, CH Avicenne

Culture : Théâtre Perpignan, MUCEM...

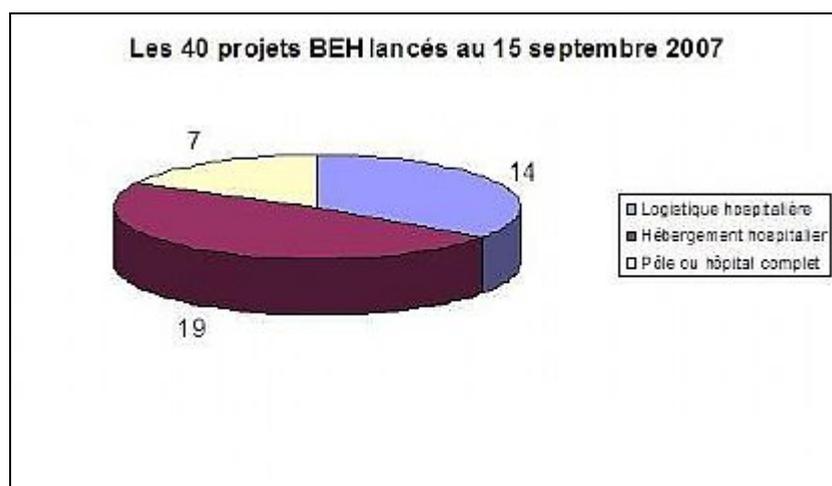
5. Les autres formes de PPP

BEH : 40 baux emphytéotiques ont été lancés dans le cadre du Plan Hôpital 2007 dont 2/3 ont été signés à fin 2007, pour un montant cumulé de 2Md€

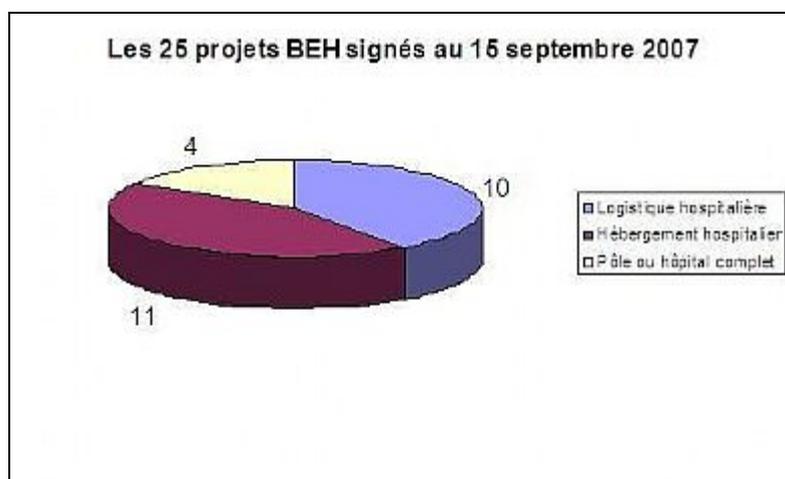
Les BEH se répartissent en trois grandes familles de projets :

- les pôles ou hôpitaux complets ;
- les projets d'hébergement hospitalier ;
- les projets logistiques.

La répartition entre les différents projets est la suivante :



La répartition des projets signés est donnée ci-dessous:



AOT-LOA :

Neuf AOT, dont trois ont été finalisés à fin 2007, ont été lancés par le Ministère de la Défense (gendarmeries), 2, signés par le Ministère de la Justice (2 1ers lots prisons) et 1 par le Ministère des Affaires étrangères (Centre des Archives de La Courneuve) pour un montant cumulé de l'ordre de 650 M€.

BEA :

Autour de 200 opérations auraient été faites en BEA (il n'existe pas de suivi centralisé) à fin 2007. Il est à noter que cette voie ne sera plus ouverte à partir de 2008 pour les opérations menées au titre de la LOPSI-LOPJ.